

# La présence perturbatrice du Front national aux élections municipales

Pascal Perrineau

► To cite this version:

Pascal Perrineau. La présence perturbatrice du Front national aux élections municipales. [Rapport de recherche] CEVIPOF. 2014, pp.4. hal-01064754

HAL Id: hal-01064754

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01064754>

Submitted on 17 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Elections municipales

2014

Les enjeux

# La présence perturbatrice du Front national aux élections municipales

N°4

Mars 2014

Pascal Perrineau  
Professeur des Universités  
Chercheur au CEVIPOF

[www.cevipof.com](http://www.cevipof.com)



SciencesPo.

CEVIPOF  
CNRS

Centre de recherches politiques

N°4  
 Mars 2014

 Pascal Perrineau  
 Professeur des Universités  
 Chercheur au CEVIPOF

## La présence perturbatrice du Front national aux élections municipales

Depuis sa percée électorale aux élections européennes de 1984, le Front national a toujours atteint ses meilleurs niveaux lors des élections nationales et particulièrement lors de l'élection-reine qu'est l'élection présidentielle. Dans les cinq élections présidentielles qui se sont tenues depuis lors, il rassemble en moyenne presque 15% des suffrages exprimés (tableau 1). Les deux autres séries d'élections dans lesquelles il dépasse la barre des 10% des suffrages exprimés (s.e.) sont les élections régionales (moyenne de 12,9%) et les élections législatives (moyenne de 11%). En revanche, pour tous les autres types d'élections (européennes, cantonales et municipales), le Front national est en moyenne en-dessous des 10% de suffrages exprimés.

Tableau 1 : Moyenne des résultats électoraux du FN selon le type d'élections (1984-2012)

	Moyenne % suffrages exprimés
Européennes : (1984, 1989, 1994, 1999, 2004, 2009)	9,2 %
Présidentielles : (1988, 1995, 2002, 2007, 2012)	14,9 %
Législatives : (1986, 1988, 1993, 1997, 2002, 2007, 2012)	11 %
Régionales : (1986, 1992, 1998, 2004, 2010)	12,9 %

Source des données : ministère de l'Intérieur

### Un parti plus national que local

Les élections municipales, avec la fragmentation de la scène électorale en plus de 36 000 scènes, ont toujours constitué pour le FN le défi électoral le plus difficile à relever. Sur la série des quatre élections municipales des trente dernières années, le Front national n'a atteint en moyenne que le modeste niveau de 4,75% s.e. dans l'ensemble des communes

de plus de 9000 habitants où les étiquettes politiques nationales ont un sens. Dans les seules communes où il présentait une liste, le Front national a atteint le niveau de 9,2% (tableau 2). Sur la période 1989-2008, le Front national a entrepris un travail d'implantation locale qui lui a permis de présenter des listes dans 25,9% des communes de plus de 9000 habitants en 1989 et dans 32,2% des mêmes communes en 1995. Ce travail a brusquement été mis à bas par l'éclatement du parti en 1999 et la scission en deux appareils concurrents (Front national (FN) et Mouvement national républicain (MNR)). La municipalisation du FN est devenue marginale et, en 2001 et 2008, entre 9 et 16% seulement des communes de plus de 9000 habitants ont fait l'objet d'un investissement municipal. Le Front national semblait avoir quitté la scène locale.

Tableau 2 : Municipales : Le poids électoral du FN dans les communes de plus de 9000 habitants (% s.e.)

	1989	1995	2001	2008	1989-2008
Ensemble des communes	5,9% (865 comm.)	8,8% (961 comm.)	2,9% (977 comm.)	1,4% (1006 comm.)	moy. : 4,75%
Ensemble des communes où le FN est présent	10,1% (303 comm.)	13,1% (456 comm.)	7,7% (183 comm.)	5,9% (106 comm.)	moy. : 9,2%
% présence listes FN	25,90 %	32,20 %	15,80 %	9,50 %	
diff. Lég.-Mun.	/L.1998-3,8	/L.1993-3,6	/L.1997-12	/L.2007-2,9	

Source : Cevipof-Sciences Po, base de données Eden

## Le réinvestissement local avec Marine Le Pen

C'est contre cette tendance que Marine Le Pen a choisi de lutter en arrivant à la tête du parti en janvier 2011. L'effort de localisation a commencé par un investissement local fort lors des élections cantonales de mars 2011. Celui-ci fut immédiatement payé de succès puisque le Front national rassembla 15,1% des suffrages exprimés et 19,2% dans l'ensemble des cantons où il était présent. Pour la présidente du Front national, il s'agit de poursuivre cet effort au plan municipal. Depuis des mois, la procédure de réinvestissement de la scène municipale a été entreprise. En décembre 2012, un directeur de campagne pour les élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants, Nicolas Bay, a été nommé. Un site dédié aux municipales a été ouvert sur le site du Front national et une campagne engagée pour trouver des co-listiers<sup>1</sup>. Enfin, une Charte d'action municipale a été élaborée afin de

servir de base à des accords et des alliances dans le cadre des prochaines élections municipales<sup>2</sup>. Il est remarquable de noter qu'aucun des dix principes retenus dans le texte de cette charte ne peut faire l'objet de clivage fort. Les éléments les plus clivants du programme du parti et, en particulier, celui de la « priorité nationale », ont été exclus.

Forte de ce dispositif, la présidente du Front national a annoncé l'objectif du parti : présenter 500 listes et emporter la mairie dans une dizaine de villes<sup>3</sup>. Lors de sa conférence de presse de début janvier 2014, elle a fixé un objectif de plus de mille conseillers municipaux, ce qui est à peu près le niveau atteint en 1995 (1075 en 1995, 213 en 2001, 59 en 2008 pour les communes de plus de 3500 habitants). Le premier objectif renoue avec le niveau de présence municipale atteint en 1995 (456 communes de plus de 9000 habitants où le FN avait une liste). Le second objectif est plus ambitieux qu'en 1995 puisqu'alors seules trois communes (Toulon, Marignane et Orange) avaient vu la victoire d'un candidat frontiste à la mairie. Dans la perspective des élections municipales de 2014, on estime, au Front national, que dix à quinze villes peuvent être gagnées (parmi les plus citées : Hénin-Beaumont, Saint-Gilles, Carpentras, Cavailon, Sorgues, Brignoles, Cogolin, Fréjus, Lunel et Villers-Cotterêts).

## Objectif et rapport de forces à trois semaines du scrutin

Derrière tous ces effets d'annonce, l'objectif essentiel est de renforcer l'implantation locale du parti qui, à la suite de la scission de 1999, s'était profondément affaiblie. Il s'agit de mettre en place une « implantation locale durable et organisée » pour préparer les échéances de 2017 dans les meilleures

<sup>1</sup> <http://www.frontnational.com/municipales-2014-rejoignez-les-listes-du-fn/>

<sup>2</sup> <http://www.frontnational.com/2013/09/accords-et-alliances-aux-elections-municipales-de-mars-2014-le-front-national-presente-une-charte-daction-municipale/>

<sup>3</sup> Interrogée sur RTL le 13 janvier 2014 Marine Le Pen précise : « J'espère atteindre 500 listes. Ce serait un très grand succès pour le Front national ».

conditions. Une fiche argumentaire du FN précise d'ailleurs qu'en 1995, des « erreurs ont été commises pour avoir voulu appliquer au niveau local des idées qui n'avaient de sens qu'au niveau national ». Tel n'est pas le cas en 2014. La Charte d'action municipale qui a été élaborée est plutôt minimaliste et évite toute mesure de « priorité nationale » qui pourrait gêner d'éventuels partenaires.

Pour l'instant<sup>4</sup>, 8% des personnes interrogées déclarent avoir l'intention de voter en faveur d'une liste du Front national ou du Rassemblement Bleu Marine (dans ces communes, le FN attirait 1,1% des suffrages en 2008). S'il atteignait ce niveau de 8% des suffrages exprimés, il renouerait peu ou prou avec la situation de 1995 (8,8% des suffrages exprimés dans l'ensemble des communes de plus de 3500 habitants) qui avait vu le FN s'emparer de Toulon, Orange et Marignane. Vitrolles s'y ajoutera en 1997.

En termes de maillage du territoire national, afin de capitaliser au mieux ce regain d'influence municipale, le Front national s'est efforcé de réinvestir fortement le terrain des communes où Marine Le Pen a connu de vrais succès en 2012. Par exemple, sur les 31 communes de plus de 9000 habitants où Marine Le Pen a dépassé la barre des 30% (document 3), on ne comptait que deux listes du FN en 2008 (Hénin-Beaumont et Harnes), il y en a aujourd'hui plus de vingt (particulièrement dans le Vaucluse, le Gard, les Bouches-du-Rhône mais aussi le Pas-de-Calais). Ce réinvestissement local s'accompagne souvent d'un renouvellement générationnel des têtes de liste (à Fréjus, Beaucaire, Carros ou encore Monteux, les têtes de liste ont entre 27 et 33 ans) et parfois d'une extension idéologique, avec en particulier des candidats transfuges de la gauche (ancienne militante de gauche à Tarascon, ancien PC à Méricourt, ancien PS à Outreau).

Document 3 : Les 31 communes de plus de 9000 habitants où Marine Le Pen a dépassé la barre des 30% de suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012.

- 1/ Sorgues (Vaucluse) : 36,02%
- 2/ Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) : 35,48%
- 3/ Saint-Gilles (Gard) : 35,37%
- 4/ Marignane (Bouches-du-Rhône) : 34,84%
- 5/ Monteux (Vaucluse) : 34,81%
- 6/ Beaucaire (Gard) : 34,12%
- 7/ Vidauban (Var) : 34,12%
- 8/ Gignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône) : 33,96%
- 9/ Freyming-Merlebach (Moselle) : 33,93%
- 10/ La Trinité (Alpes-Maritimes) : 33,85%
- 11/ Tarascon (Bouches-du-Rhône) : 33,62%
- 12/ Stiring-Wendel (Moselle) : 33,08%
- 13/ Bollène (Vaucluse) : 32,99%
- 14/ Bruay-sur-l'Escaut (Nord) : 32,67%
- 15/ Wittelsheim (Haut-Rhin) : 32,54%
- 16/ Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) : 31,92%
- 17/ Harnes (Pas-de-Calais) : 31,81%
- 18/ Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais) : 31,76%
- 19/ Rognac (Bouches-du-Rhône) : 31,75%
- 20/ Cavailon (Vaucluse) : 31,38%
- 21/ Amnéville (Moselle) : 31,27%
- 22/ Pont-Saint-Esprit (Gard) : 31,20%
- 23/ Miramas (Bouches-du-Rhône) : 31,16%
- 24/ Le Pontet (Vaucluse) : 31,13%
- 25/ Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) : 31,07%
- 26/ Vauvert (Gard) : 30,94%
- 27/ Mèze (Hérault) : 30,91%
- 28/ Vedène (Vaucluse) : 30,91%
- 29/ Méricourt (Pas-de-Calais) : 30,74%
- 30/ Valréas (Vaucluse) : 30,55%
- 31/ Beuvry (Pas-de-Calais) : 30,17%

Fort de ce dispositif, où en est le FN à trois semaines du premier tour des élections municipales ? Si, dans la série des cinq élections municipales de 1989 à 2014, il est en haut de la fourchette en termes d'intentions de vote, il a vu, au cours des derniers mois, le capital de ses intentions de vote sensiblement baisser : le baromètre de l'institut CSA pour Le Figaro et BFM TV recensait 12% d'intentions de vote pour les listes FN-RBM en mars 2013, 16% en septembre, 9% en janvier 2014 et 8% en février. En dépit de ses

<sup>4</sup> Cf. sondage CSA BFM TV, Le Figaro, Orange, Le match des municipales, 14-18 février 2014 sur un échantillon représentatif de 1198 électeurs des communes de plus de 3500 habitants.

efforts pour s'adapter à l'enjeu des municipales, le Front national souffre de la dimension locale et notabiliaire de ces élections. Au fur et à mesure que l'échéance des élections municipales approche, la concurrence entre la droite classique et le FN évolue au profit de la première : le bloc UMP-UDI-Modem rassemblait 42% des intentions de vote en mars 2013, 39% en septembre (date à laquelle le FN était au plus haut), 46% en janvier et 46% en février 2014.

D'autre part, il doit pâtir d'une certaine concurrence qui vient de l'abstention. Le potentiel de participation tel que le mesure l'institut CSA reste faible : 57% des électeurs inscrits à un mois du scrutin. Ce niveau est sensiblement en-dessous du niveau déjà faible de participation enregistré en 2008 (66,5%). Or l'on sait que le Front national souffre de cette abstention qui touche davantage les jeunes, les couches populaires et les sympathisants du Front national. Début février, le potentiel de participation est à 62% chez les sympathisants de gauche, à 66% chez ceux de droite et à seulement 57% chez ceux du Front national. Le niveau d'intérêt que ceux-ci expriment vis-à-vis de la campagne des élections municipales est d'ailleurs en-deçà de la moyenne nationale : 75% des personnes interrogées déclarent avoir beaucoup ou un peu d'intérêt pour cette campagne, c'est le cas également de 86% des sympathisants de droite et de 81% de ceux de gauche mais seulement de 72% de ceux du Front national.

Cette spécificité « nationale » de l'électorat du Front national est sensible également sur le terrain des motivations de vote. Les soutiens du Front national sont ceux qui affichent le plus une préoccupation de vote « national ». Alors que 68% des personnes interrogées par l'Institut CSA en février 2014 déclarent qu'elles voteront avant tout « en fonction de considérations purement locales », celles-ci ne sont que 57% parmi les électeurs lepénistes (63% chez ceux de Nicolas Sarkozy, 76% chez ceux de Jean-Luc Mélenchon et 77% chez ceux de François Hollande).

On retrouve ce tropisme national dans les sujets de préoccupation des électeurs à la veille des élections municipales : alors que le trio de tête des trois préoccupations dominantes des Français est « le montant des impôts locaux » (48%), « la lutte contre la délinquance » (30%) et « le développement économique » (29%), celui des sympathisants du Front national est « la lutte contre la délinquance » (42%), « le montant des impôts locaux » (42%) et « l'immigration » (39% contre 16% dans l'ensemble de la population). Les préoccupations locales des électeurs frontistes sont la réplique fidèle de leurs priorités nationales.

Le Front national a ainsi du mal à devenir un Front local. Mais, à défaut de pouvoir prétendre, du fait de son isolement, à emporter nombre de municipalités, il aura une forte capacité à perturber le jeu municipal et l'affrontement entre la gauche et la droite pour le contrôle politique des mairies. En effet, sa capacité à dépasser la barre des 10% des suffrages exprimés pour pouvoir se maintenir au second tour est élevée. Marine Le Pen a dépassé ce seuil dans 890 communes de plus de 9000 habitants (31 villes à +30% ; 267 villes de 20 à 29,99% ; 592 villes entre 10 et 19,99%). Même si l'on applique une décote par rapport à 2012, la capacité du Front national à se maintenir touchera de nombreuses communes de plus de 9000 habitants et entravera la performance de la droite. À défaut d'être le roi, le FN pourra fortement contribuer à faire le roi. Un Parti socialiste affaibli pourra alors en profiter.

#### Pour aller plus loin :

> PERRINEAU (Pascal), *La France au Front : essai sur l'avenir du Front national*, Paris, Fayard, 2014, 240 p. [ISBN 978-2-213-68103-0]

> PERRINEAU (Pascal), « Le Front national perturbe le jeu politique à droite et à gauche : le poids de son électorat et l'évolution des attitudes en font un partenaire politique localement incontournable », *Le Figaro*, Études politiques Figaro-CEVIPOF, 13 novembre 2013, p. 13. [ISSN 0182-5852]